

CULTURE

MANIFESTATION
À 11 h, à la préfecture

La Région dans la lutte

À l'appel de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), un rassemblement des acteurs de la vie culturelle et de l'éducation populaire est organisé ce matin devant la préfecture (voir Centre Presse d'hier) afin de demander « *l'arrêt immédiat du désengagement financier de l'État pour la culture* ». De son côté Ségolène Royal a écrit à François Fillon.

« *Nous serons de nombreux élus devant la préfecture ce matin* », a assuré hier Paul Fromonteil. Le Conseil régional a voté ce lundi « *à l'unanimité sauf le Front national* », selon le vice-président, une « *décision relative au désengagement de l'État dans le domaine de la culture* » dans laquelle il est notamment mentionné : « *Considérant que [la] réduction de crédits frappe l'ensemble des programmes gérés par la Drac et plus particulièrement la médiation et la transmission des savoirs ; considérant que cette réduction des crédits a pour conséquence directe de fragiliser les structures et de mettre en danger leurs missions, l'équilibre économique de leurs projets et leurs emplois culturels [...]* », la commission permanente du Conseil régional « *décide de demander au Gouvernement de revoir les décisions prises* ».

« Jamais connu ça »

Ségolène Royal a donc écrit hier à François Fillon. La présidente de Région y mentionne notamment que « *la diminution des crédits en euros constants ne cesse d'inquiéter une profession déjà fragilisée par la crise de l'intermittence* ». Touchant par exemple les monuments historiques, et ne permettant plus la conduite des « *chantiers nécessaires à la restauration et à l'entretien des monuments inscrits ou classés de notre région* », affaiblissant donc « *la filière restauration du bâtiment* ».

Elle ajoute que « *les plus graves décisions concernent les restrictions drastiques [...]* im-

posées à la transmission des savoirs. Avec près d'un million d'euros en moins, ce sont des secteurs d'intervention entiers qui disparaissent de la politique culturelle de l'État, tels que le soutien aux pratiques amateurs, les actions vers les publics spécifiques (milieu rural, petite enfance, handicapés...) [...] Jamais, depuis la création du ministère de la Culture, son budget n'avait connu un tel recul. [...] En abandonnant son ambition culturelle, le Gouvernement met à mal le travail de maillage culturel du territoire qui fait pourtant de la France une exception autant qu'un modèle dans le monde et met un coup d'arrêt à la démocratisation d'accès à la culture [...] ».

De 25 millions à 4 millions d'euros

Paul Fromonteil n'hésite pas à donner des exemples de lieux culturels touchés : « *L'Espace Mendès-France est menacé de perdre 85 000 €, l'école d'arts plastiques de Châtelleraut, 65 000 €* » et rappelle que si la culture de la région est dynamique et rayonne à l'extérieur, c'est grâce à l'engagement de « *la Région qui a triplé son budget culturel par trois depuis 2004* », et « *l'excellent partenariat avec la Drac* ».

Dans le contrat de plan État-Région 2000-2006, l'État s'était engagé à 25 millions d'euros ; en 2007-2013, seulement 4 millions d'euros. « *Aujourd'hui, on sait que des festivals devront être annulés. Des actions de lutte vont être engagées. La bataille n'est pas finie.* »

Marion Valière Loudiyi

EMPLOI

BILAN
La quatrième

Forum E

Pour la première fois depuis son avènement trois ans, Forum Emploi 86 a institué des offres en 2007. La dernière, ménagée en 2006, a confirmé que les échanges directs entreprises et demandeurs constituaient un véritable mode de conciliation.

Il y a tout juste un an, François Guérin était vendeur à Décathlon. En novembre dernier, c'est en tant que responsable d'exploitation qu'il se retrouva à la barre de la quatrième édition du Forum Emploi 86 organisée par le Conseil général au Palais des Congrès du Futuroscope. Sa mission : accueillir et recruter les candidats aux trois postes proposés par son entreprise, deux de cadres en CDI, un d'organisateur événementiel en CDD de six mois. L'échange créa l'opportunité et les trois embauches furent opérées.

Décathlon est un exemple. Comme l'enseigne vouneuilloise, 136 entreprises de la Vienne ont saisi l'opportunité du

Forum pour apporter leur pierre à l'œuvre de redynamisation du marché de l'emploi. Les entreprises ont répondu à leurs vœux par le biais de leur site internet et son partenaire de médiation, l'ANPE. Les offres ont été envoyées en 10 exemplaires : sur les 100 proposées, 497 ont été retenues, 497 ont été pourvues. Quant aux visiteurs de novembre, le taux élevé à 4650 personnes a été la vraie réussite, ce qui est un taux élevé (91 %) de réussite de médiation des entreprises.

Le bilan de ce forum est équilibré : ses véritables gagnants sont les entreprises distribuées et remplies par un candidat. Les candidats eux (dont 64 % de femmes) ont établi que la majorité des offres étaient des offres de

Vienne : la guerre au chômage

14 430 demandeurs d'emploi de catégorie 1 (sans emploi et recherchant un CDI à temps plein et travaillant moins de 15 heures par mois) en février 2006, 11 380 en décembre 2006, 10 380 en janvier 2007, 10 380 en février 2007, 10 380 en mars 2007, 10 380 en avril 2007, 10 380 en mai 2007, 10 380 en juin 2007, 10 380 en juillet 2007, 10 380 en août 2007, 10 380 en septembre 2007, 10 380 en octobre 2007, 10 380 en novembre 2007, 10 380 en décembre 2007. D'évidence, la baisse de chômage en Vienne est une affaire fructueuse. Si sur la baisse de 4400 chômeurs enregistrée par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la région, le département s'octroie la part la plus importante. La décade notée, de 8 % en Poitou-Charentes, tout le territoire national, est ainsi de 11,6 % dans la région.

Les offres d'emploi ont quant à elles augmenté de 40 % en Vienne, entre décembre 2006 et le même mois de 2007.

En bref

✓ ARMÉE

Marine nationale : info carrières

Vous êtes âgé(e)s de 17 à 26 ans et de tous niveaux scolaires, la marine

nationale peut vous offrir une solution à votre avenir. Vous pouvez solliciter un conseiller orienteur de la marine aujourd'hui, à partir de 10 heures, au service d'Information et de Recrutement, rue Camille-Pagès,